



Bordeaux, le 10 juillet 2019

Monsieur le Directeur académique,

A la suite du mouvement de cette année, certains postes RASED restent vacants, à savoir un poste G à Cabanac et Villagrains et un poste E à Pauillac (EPU Mousset). Deux nouveaux postes sont a priori également en passe de devenir vacants (poste E de Saint Christoly de Blaye et poste E Vieux Bordeaux).

Lors du GT mouvement du 1 juillet 2019, vous avez annoncé vouloir neutraliser ces postes, ce qui entraînera une inévitable diminution du suivi des élèves des secteurs concernés. Or, ce sont des secteurs où les besoins sont incontestables et où les prises en charge RASED permettent un accompagnement des élèves indispensable à la réussite de leur scolarité.

De plus, dans la circulaire ministérielle de 2014 concernant les RASED et les pôles ressources, il est confirmé que le RASED « est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription ». Par conséquent, si vous maintenez votre choix de laisser ces postes vacants, ce sont des réseaux incomplets qui interviendront sur les secteurs concernés, avec une baisse inévitable de la portée et de l'efficacité de ces aides, et des dizaines d'enfants qui ne pourront plus bénéficier d'aides spécialisées.

Afin de répondre aux objectifs liés à une école réellement inclusive en capacité d'accueillir tous les enfants et de pouvoir continuer à aider ceux ayant des besoins éducatifs particuliers, nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur académique, de revenir sur cette décision de laisser ces postes vacants, et de placer sur ces supports de nouveaux stagiaires CAPPEI RASED ADR et ADP, en priorisant les collègues ayant fait une demande de départ en formation non satisfaite.

Enfin, nous vous demandons de prendre en compte la situation particulière des réseaux d'aide sur les REP+ de Lormont où deux postes d'enseignant spécialisé ne sont pas complétés sur des décharges syndicales. Non seulement ce sont 7 demi-journées perdues pour l'ensemble des enseignant·es et des élèves des REP+, mais c'est une atteinte au droit syndical et cela fait peser sur ces collègues, la responsabilité de leur absence non remplacée auprès des familles comme des élèves.

D'autre part, concernant les frais de déplacement des enseignant·es de RASED, et après plusieurs interventions de notre part depuis 2 ans, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. C'est pourquoi nous souhaiterions une remise à plat de la manière dont ces frais sont alloués aux personnels. Afin que la répartition se fasse au plus près des besoins du terrain, nous demandons à ce que ces frais soient évalués sur la base d'une estimation préalable des enseignant·es concerné·es, qui sont les mieux à même d'anticiper et d'évaluer les frais liés à leur service.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre demande, et dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition pour tout échange que vous penserez nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, à notre attachement au service public d'éducation.

Samantha FITTE, Guillaume LARROCHE, Marc VIECELI
co-secrétaires départementaux